

# Leçon 12

## Le vote



### QUESTIONS D'ORIENTATION

❶ **Comment est-ce que je vote pendant une élection fédérale?**

❷ **Est-ce que le vote est un choix ou un devoir?**

### BUT

Le droit de voter s'accompagne de la responsabilité de poser ce geste de façon éclairée et déterminée.

Dans cette leçon, les élèves expriment leurs idées et opinions sur la participation au processus électoral. Les élèves déterminent qui, comment, où et quand les gens votent lors d'une élection fédérale. Ensuite, les élèves réfléchissent aux enjeux électoraux, aux plateformes des partis, aux chefs de parti et aux candidats locaux dans le but de prendre une décision la journée du Vote étudiant. Dans l'activité de conclusion, les élèves discutent du débat suivant : est-ce que le vote est un choix ou un devoir?

### OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront...

- évaluer l'importance de participer aux élections;
- expliquer les exigences et les étapes à suivre pour participer au processus électoral;
- mesurer les facteurs qui influencent leur choix de vote;
- concevoir la perspective d'autrui avec respect.

## Introduction

1. Pourquoi votons-nous? Demandez aux élèves de partager leurs points de vue et leurs opinions sur la participation au processus électoral dans une discussion avec toute la classe.
2. Regardez la vidéo « Pourquoi est-ce important de voter » avec vos élèves afin d'entendre les différentes raisons pour lesquelles les élèves pensent que le vote est important.
3. Ouvrez une discussion en petits groupes ou en classe. Questions d'orientation :
  - Quelles opinions partagées dans la vidéo vous touchent le plus?
  - Au cours des activités du Vote étudiant, est-ce que votre opinion sur l'importance du vote a changé?
  - Quel est l'impact d'un taux de participation électorale élevé ou faible?
  - Croyez-vous qu'il soit important pour les jeunes de moins de 18 ans de se pratiquer à voter? Pourquoi?

## Activités

1. Expliquez aux élèves que le vote est secret. Les citoyens remplissent leur bulletin de vote derrière l'isoloir et leur choix est caché.

Ensuite, à l'aide de la stratégie de discussion Penser-Jumeler-Partager, les élèves se pencheront sur une ou toutes les questions suivantes :

  - Pourquoi la confidentialité est-elle importante?
  - Quelles pourraient être les conséquences d'un vote public?
  - Pourquoi est-il important de garantir un processus électoral juste et impartial?
2. Au moyen du fichier de diapositives 12, découvrez certains des principaux aspects du processus électoral fédéral. Questions d'orientation :
  - Qui peut voter lors d'une élection fédérale?
  - Qu'est-ce que la liste électorale?
  - Où dois-je aller voter?
  - Comment dois-je voter? Comment dois-je remplir mon bulletin de vote?
3. Rappelez aux élèves que voter, c'est bien plus que faire un « X » sur un bulletin de vote. Il faut faire ses recherches, exercer sa pensée critique et réfléchir à ses opinions et perspectives.
4. Demandez aux élèves de réfléchir aux enjeux de la campagne, aux plateformes des partis, aux chefs et aux candidats locaux en remplissant la fiche 12.1.

5. Formez des groupes de cinq et demandez à un élève par groupe de partager leur réponse à l'une des questions (questions 1 à 5) et accordez du temps pour la discussion de groupe. Pour la dernière question, invitez tous les membres du groupe à formuler leur point de vue.
6. Ensuite, animez une discussion en classe et offrez aux élèves la possibilité d'exprimer leurs opinions. Il se peut que certains sautent sur l'occasion de faire connaître leur opinion et de tenter de convaincre les autres. Certains préféreront garder le silence et leurs opinions politiques pour eux.

### NOTE AU PERSONNEL ENSEIGNANT:

Voilà une excellente occasion de souligner l'importance de la confidentialité et du respect de la diversité de points de vue.

## Conclusion

Dans cette section, les élèves s'exercent à articuler leur point de vue sur le vote.

1. Séparez les élèves en paires. Un élève devra défendre le point de vue que le « vote est un choix » alors que l'autre élève défendra la position que le « vote est un devoir ».
2. Demandez aux élèves de penser à des points qui appuieront leur position dans la fiche 12.2.
3. Ensuite, demandez aux élèves de partager leurs réflexions avec leur partenaire, en alternance, en écoutant et en prenant des notes sur leur discussion. Demandez aux élèves d'écouter attentivement les idées de leur partenaire et d'utiliser la fiche afin de noter les idées de leur partenaire au verso de la Fiche remue-méninges.
4. Demandez à des volontaires de partager leurs points et ce qu'ils ont discuté avec toute la classe.
5. Terminez l'activité avec une discussion de classe afin de choisir l'affirmation avec laquelle ils sont le plus en accord.

### NOTE AU PERSONNEL ENSEIGNANT:

Sinon, vous pouvez aussi débattre l'affirmation « Voter est un droit » ou « Voter est une responsabilité ».

## MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Pour être admissible au vote à l'élection fédérale canadienne, vous devez :

- être un citoyen canadien;
- être âgé d'au moins 18 ans;
- être en mesure de prouver votre identité et votre adresse.

Vous devez être inscrit sur la liste électorale pour mettre votre bulletin de vote dans l'urne.

Si vous êtes un électeur admissible, vos coordonnées seront ajoutées au **Registre national des électeurs**. Le Registre national des électeurs est utilisé afin de créer la **liste électorale** pour chaque élection.

Si vous avez déménagé, que vous avez récemment obtenu la citoyenneté canadienne, que vous allez voter pour la première fois ou que vous étudiez à l'étranger, il se peut que vous ne soyez pas correctement inscrit. Vous pouvez visiter le site Internet d'Élections Canada ([www.elections.ca](http://www.elections.ca)) pour vous inscrire ou vérifier et mettre à jour votre inscription. Autrement, vous pouvez vous inscrire à votre bureau d'Élection Canada local ou au bureau de scrutin lorsque vous allez voter.

Chaque **circonscription électorale** est divisée en **sections de vote**. Les électeurs admissibles résidant dans chaque section de vote votent au **bureau de scrutin** de leur zone.

Si vous êtes admissible à voter et que votre nom est sur la liste électorale, vous recevrez une **Carte d'information de l'électeur** (CIE) par la poste. La carte d'information de l'électeur vous indiquera où, quand et comment voter. Vous pouvez aussi trouver ces renseignements sur le site Internet d'Élections Canada ([www.elections.ca](http://www.elections.ca)) ou en appelant au 1 800 463 6868.

Les électeurs peuvent choisir de voter d'une des façons suivantes :

1. Le jour de l'élection
2. Les jours de vote par anticipation
3. À un bureau d'Élections Canada (bureau du directeur du scrutin)
4. Par la poste

Afin de trouver des dates ou des heures de vote spécifiques, visitez le site Internet d'Élections Canada ([www.elections.ca](http://www.elections.ca)), lequel comprend les renseignements les plus récents.

Pour voter, vous devez prouver votre identité et votre adresse. Vous avez trois options :

1. Montrez une pièce d'identité émise par le gouvernement avec votre photo, nom et adresse.
2. Montrez deux pièces d'identité. Les deux pièces d'identité doivent avoir votre nom et l'une d'elles doit avoir votre adresse.
3. Si vous n'avez pas de pièces d'identité, vous pouvez tout de même voter si vous déclarez votre identité et votre adresse par écrit et qu'une personne assignée à votre bureau de scrutin répond de vous. Cette personne doit vous connaître et doit être en mesure de prouver son identité et son adresse. Un individu peut confirmer l'identité et l'adresse d'une seule personne.

Visitez le site Internet d'Élections Canada ([www.elections.ca](http://www.elections.ca)) pour obtenir la liste des différentes pièces d'identité et preuves d'adresse qui sont acceptées.

Le vote se déroule de la manière suivante :

1. Un membre du personnel électoral vous accueille et vous dirige vers la bonne table. Si vous avez besoin d'aide, demandez à un membre du personnel électoral.
2. Présentez votre preuve d'identité et d'adresse.
3. Un membre du personnel électoral fait un trait sur votre nom dans la liste électorale et vous remet un bulletin de vote plié.
4. Allez derrière l'isoloir, marquez votre bulletin de vote et repliez le pour le garder secret.
5. Retournez votre bulletin de vote au membre du personnel électoral. Ils retireront la partie qui permettrait d'identifier votre bulletin de vote.

6. Déposez votre bulletin de vote dans l'urne.

Partout au Canada, le vote se déroule par **scrutin secret**, ce qui permet de conserver la confidentialité du choix de vote. Personne outre l'électeur ne doit savoir le choix qui a été fait. Il est interdit de prendre une photo d'un bulletin de vote marqué.

Un **bulletin de vote** contient la liste des candidats se présentant dans votre circonscription ainsi que leur affiliation politique, c'est-à-dire le parti politique, le cas échéant. Il y a un espace à côté du nom de chaque candidat pour y marquer votre choix. Tant et aussi longtemps que vous marquez clairement le bulletin de vote, il sera considéré comme valide. L'espace peut être coché, marqué d'un X, rempli au complet ou partiellement par une autre marque.

Un **bulletin de vote rejeté** est un bulletin de vote qui n'est pas compté parce que le choix est impossible à reconnaître, qu'il s'agisse d'une erreur ou non. C'est le cas si plusieurs candidats ont été sélectionnés, si toutes les cases restent vides, si l'électeur écrit son nom ou autre chose sur le bulletin de vote, que ce soit avec des symboles ou un classement.

Un **bulletin de vote annulé** est un bulletin de vote qui n'a pas été déposé dans l'urne et qui est tenu à l'écart, car il n'a pas été correctement marqué ou qu'il a été déchiré. Il est par conséquent remplacé par un nouveau bulletin. Le **personnel électoral** marque le bulletin de vote comme annulé et le met à l'écart.

Lorsque vous vous préparez à voter, vous pouvez penser aux raisons qui vous poussent à soutenir un candidat, un parti ou son chef, une idée politique ou le programme politique d'un parti. Le vote nécessite que vous fassiez vos recherches et consacriez le temps nécessaire. Vous saurez que vous serez prêt à voter lorsque vous aurez confiance en votre capacité à faire un choix.

Élections Canada est la source officielle sur les élections fédérales au Canada. Pour plus d'information, visitez [www.electionscanada.ca](http://www.electionscanada.ca).